

## **i-EPrépa**

### **REGLEMENT INTERIEUR 2020-2021**

DISPOSITIONS GENERALES.....	2
Préambule.....	2
Article 1 Architecture de l'i-EPrépa .....	2
Article 2 Concours préparés.....	2
Article 3 Modalités pédagogiques et techniques .....	3
Article 4 Suivi de la formation.....	3
SEMESTRE TREMPLIN .....	4
Article 5 Organisation du semestre tremplin.....	4
Article 6 Conditions d'accès au semestre tremplin.....	5
Article 7 Droits d'inscription.....	5
Article 8 Obligations des candidats inscrits au semestre tremplin .....	6
Article 9 Fin de la formation .....	6
PREPARATION INTENSIVE .....	7
Article 10 Organisation de la préparation intensive.....	7
Article 11 Conditions d'accès à la préparation intensive .....	9
Article 12 Droits d'inscription.....	9
Article 13 Obligations des candidats inscrits à la préparation intensive de l'i-EPrépa.....	9
ANNEXE 1 : Grille tarifaire semestre tremplin.....	10
ANNEXE 2 : Détail des parcours du semestre tremplin.....	11
ANNEXE 3 : Concours préparés en préparation intensive.....	12
ANNEXE 4 : Détail des modules de la préparation intensive .....	14
Module Culture générale .....	14
Module Civil .....	15
Module Pénal.....	15
Module Finances publiques .....	16
Module Public.....	17
Module Européen .....	18
Module Politiques publiques.....	18
Module Culture numérique .....	19
Module Note de synthèse judiciaire - police.....	20
Module Note de synthèse administrative.....	20
Module Anglais .....	21
Module Admission ENM.....	21
Module Admission INET .....	22
Module Admission Police .....	22
Module Admission tous concours.....	22
ANNEXE 5 : Grille tarifaire de la préparation intensive .....	23
Dispositions générales.....	23
Tarifs unitaires des modules .....	24
Tarifs des packs.....	25

## ***DISPOSITIONS GENERALES***

### **Préambule**

Conformément aux articles 2 et 3 bis de ses statuts, Sciences Po Saint-Germain-en-Laye participe à la préparation générale ou spécialisée des candidats aux concours d'accès à la fonction publique ainsi qu'aux concours d'accès aux métiers de la justice et de la sécurité, ou à tout autre concours en lien avec ses missions. Cette préparation est assurée par son centre de préparation, l'i-EPrépa.

La préparation aux concours est proposée sur une ou deux années afin de permettre à des candidats de profils divers de consolider d'abord les fondamentaux puis de se concentrer sur les épreuves d'admissibilité puis d'admission des concours spécifiquement visés.

### **Article 1 Architecture de l'i-EPrépa**

La première année, dénommée semestre tremplin, consiste en une consolidation des bases en droit, avec trois parcours pédagogiques thématiques incluant des initiations aux épreuves. Il se déroule de novembre à avril de chaque année universitaire.

La seconde année correspond à une année de préparation intensive aux épreuves des concours. Elle se déroule de septembre à juin.

L'orientation de l'étudiant vers un parcours sur une ou sur deux années est déterminée par la direction de l'i-EPrépa lors de l'examen des candidatures.

### **Article 2 Concours préparés**

A l'issue de l'i-EPrépa, les candidats sont préparés aux concours suivants :

- Métiers de l'administration générale : IRA, attaché territorial, attaché d'administrations parisiennes
- Métiers de la sécurité et de la défense : ENSP, EOGN
- Métiers de la justice : ENM, ENG
- Haute administration : INET

Ils sont également préparés à la plupart des épreuves des concours suivants : commissaires aux armées, administrateurs des affaires maritimes, OFPRA/CNDA, ENAP

(directeur des services pénitentiaires, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation), administrateur des assemblées, conseiller TA / CAA.

### **Article 3 Modalités pédagogiques et techniques**

L'i-EPrépa repose sur une pédagogie innovante en *e-learning* ou en *blended-learning* (combinaison d'enseignements à distance et de sessions en présentiel), mobilisant des techniques de pédagogie inversée.

Les cours filmés et diffusés en ligne, les classes virtuelles et la bibliothèque de ressources numériques de l'i-EPrépa sont distribués via le campus numérique de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye. Les étudiants peuvent donc accéder à tout moment aux enseignements disponibles, aux médias et aux documents qui les complètent, ainsi qu'aux activités pédagogiques proposées et aux ressources permettant de les réaliser. Ils peuvent aussi prolonger en ligne les échanges avec les enseignants et les travaux collectifs avec les autres étudiants.

Le campus numérique de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye s'appuie sur la plateforme de formation à distance Moodle, dont l'hébergement est assuré par OVH. Société par actions simplifiée à associé unique inscrite au R.C.S de Lille Métropole sous le numéro 424 761 419 00045 dont le siège est situé : 2 rue Kellermann 59100 Roubaix. Les étudiants inscrits à l'i-EPrépa peuvent y accéder à partir d'un ordinateur (PC ou Mac), d'une tablette ou d'un smartphone (Android ou iOS).

Le recours à une connexion Internet haut débit est conseillé, en particulier pour visionner les vidéos proposées par l'i-EPrépa. Toutes les ressources numériques de l'i-EPrépa sont néanmoins accessibles via une connexion bas débit.

### **Article 4 Suivi de la formation**

Référentes pédagogiques :

- Anne-Valérie Le Fur, professeure de droit privé (UPS): [anne-valerie.le-fur@sciencespo-saintgermain.fr](mailto:anne-valerie.le-fur@sciencespo-saintgermain.fr)
- Camille Morio, maîtresse de conférences en droit public (Sciences Po Saint-Germain-en-Laye) : [camille.morio@sciencespo-saintgermain.fr](mailto:camille.morio@sciencespo-saintgermain.fr)

Référente technico-pédagogique (plateforme) : Aurélie Guilbert  
[aurelie.guilbert@sciencespo-saintgermain.fr](mailto:aurelie.guilbert@sciencespo-saintgermain.fr)

Référente administrative : en cours de recrutement

Producteur vidéo *learning* : Gilles Vallet : [gilles.vallet@sciencespo-saintgermain.fr](mailto:gilles.vallet@sciencespo-saintgermain.fr)

## ***SEMESTRE TREMPLIN***

### **Article 5 Organisation du semestre tremplin**

Le semestre tremplin repose sur trois parcours de consolidation des savoirs fondamentaux en droit :

- Un parcours droit public
- Un parcours droit pénal
- Un parcours droit civil

Chaque parcours intègre des séminaires thématiques ainsi que des initiations aux épreuves (activités sous forme de cas pratiques, dissertations, QRC, QCM en fonction des parcours). Voir annexe 2.

### Calendrier

- Période d'inscription : du 7 septembre au 19 octobre 2020
- Date de début de la formation (date effective d'accès à la plateforme numérique) : 9 novembre 2020
- Date de fin de la formation : 3 mai 2021
- Date de fermeture de l'accès à la plateforme : 10 juillet 2021.

### Estimation de la durée de la formation à distance et en présentiel, en heures

Comme indiqué en annexe 3, cette durée dépend d'un grand nombre de paramètres, ce qui explique qu'elle fasse dans certains cas l'objet d'une estimation sous la forme d'une fourchette.

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme) : entre 60h à 80h par parcours.
- Durée estimative du travail à accomplir, comprenant l'accès aux ressources, l'appropriation du contenu, la réalisation des activités : entre 60h et 120h par parcours sur 6 mois.
- Durée des classes virtuelles : en fonction des enseignants des parcours, environ 6h par parcours.

### Nature de la formation dispensée par le semestre tremplin

La formation dispensée par le semestre tremplin s'articule autour de parcours de consolidation des bases en droit. Construit dans une approche de pédagogie inversée, ces parcours comprennent selon le choix de l'enseignant :

- Des ressources numériques : séquences vidéos, sources documentaires, conférences, fascicules... ;
- Des quiz d'auto-validation des connaissances ;
- Des activités permettant l'appropriation et l'utilisation des connaissances ;
- Des méthodologies et initiations aux épreuves des concours.

Ces parcours apportent les bases en lien avec les programmes des épreuves écrites des concours externes de catégorie A. Un approfondissement thématique et un entraînement intensif aux épreuves seront proposés en préparation intensive. Les travaux et les ressources proposés au sein de chaque parcours sont détaillés sur la plateforme numérique de l'i-EPrépa.

### **Article 6 Conditions d'accès au semestre tremplin**

Le semestre tremplin est accessible, après examen du dossier :

- aux étudiants attestant d'un niveau de licence en droit, science politique, ou sciences sociales, ainsi qu'aux étudiants issus d'une licence d'administration publique (LAP) ou d'une école de commerce ;
- aux étudiants de 4e année de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, qui peuvent suivre l'un des parcours au titre d'un module numérique (parmi ceux proposés au sein du diplôme).

Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site de l'i-EPrépa : <http://www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr/formation/i-eprepa/>

Les candidatures sont ouvertes à la période indiquée à l'article 5.

### **Article 7 Droits d'inscription**

Les droits d'inscription au semestre tremplin figurant en annexe 1 sont spécifiques à l'i-EPrépa et constituent la contribution de l'étudiant à son fonctionnement. Ils restent acquis à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye dès que les enseignements ont débuté, et ce quelle que soit la durée de la scolarité de l'étudiant.

### **Article 8 Obligations des candidats inscrits au semestre tremplin**

Les candidats s'engagent à ne pas divulguer les contenus mis à leur disposition sur la plateforme numérique de l'i-EPrépa, ainsi que les sujets et corrigés proposés.

En cas de non- respect de cette obligation, le candidat se verra exclu de la formation par décision des directeurs de l'i-EPrépa, sans remboursement des frais d'inscription, et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

### **Article 9 Fin de la formation**

Un jury constitué des référents pédagogiques et des enseignants en charge d'un des parcours du semestre tremplin sera réuni en juin de chaque année pour formuler une appréciation de la participation de chaque étudiant inscrit à ce semestre.

#### Passage en préparation intensive

Le jury susmentionné rendra un avis qui sera pris en compte dans la sélection des étudiants en préparation intensive. Il s'appuiera notamment sur une appréciation :

- de l'assiduité des étudiants, renseignée à partir des données de connexion de la plateforme Moodle ;
- de la progression des étudiants au cours du semestre, appréciée par chaque responsable de parcours sur la base des activités individuelles et collectives réalisées, des travaux rendus et des résultats aux épreuves d'entraînement ;
- des notes obtenues (dans le cadre du module numérique).

#### Délivrance conditionnée d'ECTS pour les étudiants de Sciences Po St-Germain-en- Laye

8 ECTS peuvent être octroyés aux étudiants de Sciences Po St-Germain-en-Laye qui suivent un parcours du semestre tremplin en 4<sup>ème</sup> année. Ces ECTS sont comptabilisés lors de la cinquième année du diplôme de Sciences Po St- Germain-en-Laye. Chaque parcours du semestre tremplin peut donc se substituer à l'un des modules numériques proposés dans le cadre de la validation de la cinquième année du diplôme.

L'octroi de ces crédits est conditionné par l'obtention d'une note finale de 10/20, correspondant à la moyenne des notes obtenues au sein du parcours.

Le jury susmentionné se prononcera sur l'octroi de ces ECTS correspondant au parcours du semestre tremplin suivi par l'étudiant.e.

## ***PREPARATION INTENSIVE***

### **Article 10 Organisation de la préparation intensive**

La préparation intensive de l'i-EPrépa repose sur une série de modules qui sont conçus en pédagogie inversée :

- Un module Culture générale
- Un module Civil
- Un module Pénal
- Un module Public
- Un module Finances publiques
- Un module Européen
- Un module Politiques publiques
- Un module Note de synthèse administrative
- Un module Note de synthèse judiciaire / police
- Un module Culture numérique (spécifique IRA)
- Un module Anglais
- Plusieurs modules Admission (déclinaisons en fonction des concours, voir annexe 4).

Elle propose également un abonnement d'un an à la bibliothèque numérique territoriale proposée par Cyberlibris (<https://www.cyberlibris.com/bnt.html>). L'i-EPrépa ne proposant pas des fascicules et des cours systématiques, mais reposant essentiellement sur un rythme soutenu d'entraînements, les inscrits ont ainsi accès à un catalogue de plusieurs centaines d'ouvrages numériques couvrant les matières et les épreuves de l'ensemble des concours administratifs et judiciaires préparés par l'i-EPrépa, sélectionnés auprès d'éditeurs spécialisés (Dalloz, Francis Lefebvre, Dunod Gualino...).

Les modules peuvent être suivis seuls ou combinés (sous forme de packs, voir annexe 5).

La liste des concours d'accès à la fonction publique ou aux métiers de la justice et de la sécurité figure en annexe 3.

Un programme de révisions estival est proposé aux candidats ayant effectué leur inscription avant le 11 juillet 2020.

## Calendrier

- Ouverture de l'accès à la plateforme : 1<sup>er</sup> septembre 2020.
- Période d'inscription : du 22 juin au 24 juillet 2020.
- Date d'ouverture du sas estival : 13 juillet 2020. Un programme de révisions estival est proposé aux candidats ayant effectué leur inscription avant le 11 juillet 2020.
- Session supplémentaire d'inscription du 4 novembre au 20 novembre 2020 pour les candidats à l'ENM et à l'INET n'étant pas admissibles au concours 2020 (*pack inscriptions tardives*).
- Session supplémentaire d'inscription pour les candidats préparant le concours IRA du printemps 2021 durant les 30 jours suivant la publication des résultats d'admissibilité du concours IRA de l'automne 2020.
- Inscriptions aux packs en « tarif dernière chance » : de la fin du 6<sup>e</sup> mois suivant l'ouverture de l'accès à la plateforme à la fin de la période d'inscription classique.
- Fermeture de l'accès à la plateforme : 26 juin 2021 (sauf pour les candidats inscrits à la préparation ENM, INET, IRA automne).

## Estimation de la durée de la formation à distance et en présentiel, en heures et contenu des modules

Les modules sont calqués sur les programmes et la nature des épreuves écrites des concours externes de catégorie A.

Chaque module, détaillé sur la plateforme numérique de l'i-EPrépa, comprend :

- Une série d'entraînements calqués sur les épreuves, suivant un planning intensif fourni en début de formation ;
- Des ressources numériques : séquences vidéos, sources documentaires, conférences, fascicules... Certaines sont générales, d'autres spécifiques à l'épreuve d'entraînement proposée ;
- Des classes virtuelles qui permettent le suivi général des inscrits et un tutorat individuel ;
- Des heures de présentiel qui ont également pour objectif de s'assurer du suivi des inscrits.

3 concours blancs sont organisés dans l'année et correspondent aux packs proposés.

L'estimation de la durée de la formation au sein de chaque module dépend d'un grand nombre de paramètres, ce qui explique qu'elle fasse, dans certains cas, l'objet d'une estimation sous la forme d'une fourchette. Pour le détail, voir annexe 4.



## **Article 11 Conditions d'accès à la préparation intensive**

La préparation intensive de l'i-EPrépa est accessible, après examen du dossier par les responsables pédagogiques et entretien téléphonique (ou skype) :

- aux étudiants attestant d'un niveau de master 1 en droit, science politique, ou sciences sociales ;
- les étudiants titulaires d'une licence en droit, science politique, ou sciences sociales ou d'une licence d'administration publique (LAP) peuvent être admis pour la préparation de certains concours, en fonction de l'excellence de leur dossier. Dans le cas contraire, ils peuvent être réorientés vers le semestre tremplin.

Les dossiers d'inscription sont téléchargeables sur le site de l'i-EPrépa : <http://www.sciencespo-saintgermainenlaye.fr/formation/i-eprepa/> . Les candidatures sont ouvertes selon les dates indiquées à l'article 10.

## **Article 12 Droits d'inscription**

Les droits d'inscription à la préparation intensive, figurant en annexe 5, sont spécifiques à l'i-EPrépa et constituent la contribution de l'étudiant à son fonctionnement. Ils restent acquis à Sciences Po Saint-Germain-en-Laye dès que les enseignements ont débuté, et ce quelle que soit la durée de la scolarité de l'étudiant.

Les inscrits à la préparation intensive de l'i-EPrépa peuvent solliciter :

- Une allocation pour la diversité dans la fonction publique : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F17482>
- Une bourse sur critères sociaux : <http://www.crous-versailles.fr/bourses/>

Ces deux aides sont cumulables.

## **Article 13 Obligations des candidats inscrits à la préparation intensive de l'i-EPrépa**

Les candidats s'engagent à informer l'i-EPrépa des concours qu'ils passent tout au long de l'année. L'i-EPrépa se réserve le droit de suspendre l'accès à certaines ressources/activités à défaut de réponse du candidat sur les concours effectivement passés.

Les candidats s'engagent à ne pas divulguer les contenus mis à leur disposition sur la plateforme numérique de l'i-EPrépa et sur la bibliothèque numérique Cyberlibris, ainsi que les sujets et corrigés proposés. En cas de non-respect de cette obligation, le candidat se verra exclu de la formation par décision des directeurs de l'i-EPrépa, sans remboursement des frais d'inscription, et pourra faire l'objet de poursuites judiciaires.

## ***ANNEXE 1 : Grille tarifaire semestre tremplin***

Etudiants Sciences Po Saint-Germain	400 € / an
Etudiants UPS <sup>1</sup> , CY <sup>2</sup> , autres IEP <sup>3</sup>	700 € / an
Etudiants hors UPS ou CY	1 200 € / an

Ces tarifs sont non remboursables. Ils donnent accès aux 3 parcours proposés (droit civil, droit pénal, droit public).

Un tarif boursier (-30%) s'applique sur chacun des tarifs, sous condition de justifications.

Les inscrits au semestre tremplin bénéficient s'ils le souhaitent d'un accès à un abonnement d'un an à Cyberlibris (<https://www.cyberlibris.com/>) : coût 35€/an.

Ils bénéficient d'une réduction de 200€ sur les « packs » de la préparation intensive de l'i-EPrépa l'année suivante.

---

<sup>1</sup> Université Paris-Saclay, anciennement Université Versailles Saint-Quentin UVSQ.

<sup>2</sup> Cergy Paris Université, anciennement Université de Cergy-Pontoise UCP.

<sup>3</sup> Inscrits pour l'année 2020-2021.

## ***ANNEXE 2 : Détail des parcours du semestre tremplin***

<b>Intitulé du parcours</b>	<b>Durée estimée équivalent heures d'enseignement (y compris classes virtuelles)</b>	<b>Durée estimée de préparation des activités (1)</b>	<b>Activités</b>
<b>Parcours droit civil</b>	60h	Entre 60h et 80h	4 QCM 2 cas pratiques 2 dissertations
<b>Parcours droit pénal</b>	60h	Entre 60h et 80h	4 QCM 2 cas pratiques 2 dissertations
<b>"Parcours droit public (droit constitutionnel, droit administratif, libertés publiques)</b>	80h	Entre 80h et 120h	4 QCM 8 QRC

(1) Temps approximatif qui dépend d'un certain nombre de paramètres : niveau de chaque candidat, parcours antérieur, disponibilité du candidat (qui peut par exemple être en stage ou en formation initiale), volonté d'approfondissement du parcours...

### **Parcours droit civil (équivalent 60h ressources)**

- **Ordre juridique et sources du droit (15h)** : 2 QCM, 1 dissertation
- **Droit des personnes et de la famille (15h)** : 1 QCM, 1 dissertation
- **Droit des biens (10h)** : 1 QCM
- **Droit des obligations (20h)** : 2 cas pratiques

### **Parcours droit pénal (équivalent 60h ressources)**

- **Les grands principes du droit pénal (10h)** : 1 QCM
- **Le principe de légalité (10h)** : 1 dissertation
- **Les éléments constitutifs de l'infraction (10h)** : 1 QCM, 1 cas pratique
- **La responsabilité pénale, les causes d'irresponsabilité (10h)** : 1 dissertation
- **Le choix de la qualification (10h)** : 1 QCM, 1 cas pratique
- **La détermination de la peine (10h)** : 1 QCM

### **Parcours droit public (équivalent 80h ressources)**

- **Droit constitutionnel (20h)** : 1 QCM, 2 QRC
- **Droit administratif (20h)** : 1 QCM, 2 QRC
- **Libertés publiques (20h)** : 1 QCM, 2 QRC
- **Organisation de l'Etat, collectivités territoriales (20h)** : 1 QCM, 2 QRC

### ***ANNEXE 3 : Concours préparés en préparation intensive***

La préparation intensive prépare aux concours EXTERNES catégorie A.

En plus des concours auxquels l'i-EPrépa prépare, les candidats peuvent aussi préparer des concours dont les épreuves sont similaires et auxquels les modules proposés les préparent, ainsi que des concours de catégorie B.

Certaines options ne sont pas préparées dans le cadre de l'i-EPrépa (se reporter aux modules proposés).

Préparation aux concours d'entrée dans l'administration générale et territoriale :

- Instituts régionaux d'administration (IRA)
- Attaché d'administration territoriale
- Attaché des administrations parisiennes.

Préparation aux concours de la haute fonction publique :

- Administrateur territorial (INET)
- Sont également préparées la plupart des épreuves du concours d'administrateur Assemblée et Sénat, d'administrateur des affaires maritimes, de conseiller TA/CAA.

Préparation aux concours de la justice :

- ENM
- Directeur de services des greffes judiciaires
- Greffier des services judiciaires
- Directeur des services de la PJJ
- Sont également préparées par le pack « Métiers de la justice » la plupart des épreuves des concours de l'ENAP (directeur des services pénitentiaires, directeur pénitentiaire d'insertion et de probation).

## Préparation aux concours de la police et de la sécurité

- Commissaire de police
- Officier de police
- Officier de la gendarmerie
- Sont également préparées par le pack « Métiers de la sécurité et de la défense » la plupart des épreuves des concours de l'OFPRA/CNDA, de l'ENAP (DSP, DPIIP) et de l'ECA (Commissaire aux armées).

Certains concours ne sont pas préparés spécifiquement, mais la combinaison de différents modules permet de préparer un grand nombre d'épreuves de ces concours. C'est le cas d'inspecteur des finances publiques, inspecteur des douanes, inspecteur DGCCRF, secrétariat des affaires étrangères, etc.

## ***ANNEXE 4 : Détail des modules de la préparation intensive***

Le contenu plus détaillé des modules est calqué sur le programme des concours pour chacune des matières. Seule une estimation des différentes durées pour chaque module est possible. Pour chaque module, les inscrits à l'i-EPrépa ont accès à des ouvrages et annales à disposition (bibliothèque i-EPrépa).

Ils peuvent également avoir accès aux ouvrages mis à disposition par la bibliothèque numérique territoriale Cyberlibris qui couvre l'ensemble des matières et épreuves des concours administratifs et judiciaires préparés par l'i-EPrépa (en option).

### **Module Culture générale**

#### Description du contenu

Ressources : ressources générales en ligne sous forme de vidéos, de renvois vers des conférences..., une revue de presse hebdomadaire, une méthodologie avec un suivi.

Activités : 12 sujets de dissertation proposés avec leur corrigé et des ressources spécifiques pour les traiter.

#### Estimation de la durée du module

- Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 80h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre de dissertations réalisées, avec un minimum de 3) : entre 20h et 120h.
- Durée de la préparation en présentiel, ou sous forme vidéos, ou sous forme de classes virtuelles : environ 20h.

## **Module Civil**

### Description du contenu

Ressources : ressources générales en ligne sous forme de fascicules ou vidéos en droit civil et procédure civile, des classes virtuelles de suivi, des méthodologies.

Activités : 10 dissertations et 10 cas pratiques avec leurs ressources spécifiques.

### Estimation de la durée du module

- Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 100h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre de dissertations et cas pratiques réalisés) : entre 20h et 120h.
- Durée de la préparation en présentiel, ou sous forme vidéos, ou sous forme de classes virtuelles : environ 20h.

## **Module Pénal**

### Description du contenu

Ressources : ressources générales, des classes virtuelles de suivi, des méthodologies en droit pénal général, procédure pénale, droit pénal spécial, accessibles en ligne selon les packs.

Activités (accessibles selon les packs) :

- Pack Métiers de la justice : 4 dissertations avec leurs ressources spécifiques en droit pénal général, 3 en procédure pénale et 3 en droit pénal spécial + 6 cas pratiques en droit pénal -procédure pénale- droit pénal spécial.
- Packs Métiers de la sécurité et de la défense : 4 dissertations avec leurs ressources spécifiques en droit pénal général, 3 en procédure pénale.

### Estimation de la durée du module

- Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 100h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre de dissertations et cas pratiques réalisés) : entre 30h et 160h.
- Durée de la préparation en présentiel, ou sous forme de vidéos, ou en classes virtuelles : environ 20h.

## **Module Finances publiques**

### Description du contenu

Ressources : ressources générales en ligne sur les finances publiques générales et locales, des ressources indiquées en libre accès / manuels / références, des méthodologies.

Activités (accessibles selon les packs) :

- Pack Haute administration : 4 QRC type INET. En outre, des questions de finances publiques figureront dans les 5 QCM type IRA du module Public.
- Pack Administration générale : QCM type IRA du module Public.

### Estimation de la durée du module

- Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 30h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'exercices réalisés) : entre 15h et 60h.
- Durée de la préparation en présentiel, ou sous forme vidéos, ou sous forme de classes virtuelles : environ 12h.



## **Module Public**

### Description du contenu

Ressources : ressources générales des classes virtuelles de suivi, des méthodologies en droit constitutionnel et organisation de l'Etat, libertés publiques, droit des collectivités territoriales, droit administratif, organisation de la justice.

Note : le droit administratif n'est pas inclus dans le pack Métiers de la justice. Il l'est en revanche dans le module Admission ENM, inclus dans le pack Métiers de la justice + .

Activités (accessibles selon les packs) :

- Packs Haute administration et Métiers de la sécurité et de la défense : 6 compositions, 5 à 9 épreuves QRC (selon la date du concours), 5 QCM type IRA
- Pack Métiers de la justice : entre 5 à 9 épreuves QRC
- Pack Administration générale : 5 à 9 épreuves QRC, 5 QCM type IRA

Note : chaque QCM IRA comporte des questions de culture administrative et juridique, de finances publiques, d'institutions européennes et de culture numérique.

### Estimation de la durée du module

Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 100h.

Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : entre 40h et 150h.

Durée de la préparation en présentiel, sous forme de vidéos, ou classes virtuelles : environ 20h.

## **Module Européen**

### Description du contenu

Ressources : ressources générales en ligne en droit européen, institutions européennes et politiques européennes, des ressources indiquées en libre accès, des classes virtuelles de suivi.

Activités : 3 dissertations. En outre, des sujets de droit européen se trouveront dans des épreuves du module Public (4 QRC et 5 QCM IRA).

### Estimation de la durée du module

- Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 50h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'exercices réalisés) : entre 20h et 100h.
- Durée de la préparation en présentiel, sous forme vidéos ou classes virtuelles : environ 6h.

## **Module Politiques publiques**

### Description du contenu

Des ressources générales, accessibles en ligne selon les packs, sur les politiques publiques générales (type IRA), politiques de sécurité / pénitentiaire, politiques sociales, politiques économiques, politiques asile / immigration, GRH/fonction publique (équivalent 80h).

Ressources accessibles selon les packs :

- Pack Métiers de la justice : politiques de sécurité/pénitentiaire, politiques publiques générales, GRH/fonction publique.
- Pack Métiers de la sécurité et de la défense : politiques de sécurité/pénitentiaire politiques publiques générales, GRH/fonction publique, politiques asile / immigration.
- Packs Haute administration et Administration générale : toutes les ressources.

Activités (accessibles selon les packs) :

- Pack Métiers de la sécurité et de la défense : 4 à 6 épreuves QRC (concours police)
- Pack Administration générale : 3 cas pratiques IRA par session de concours + 2 cas pratiques IRA en auto-entraînement.
- Pack Haute administration : 3 cas pratiques IRA par session de concours + 2 cas pratiques IRA en auto-entraînement, 3 épreuves d'économie (concours INET).

#### Estimation de la durée du module

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 80h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : entre 15h et 60h.
- Durée de la préparation en présentiel, sous forme de vidéos, ou classes virtuelles : environ 20h.

### **Module Culture numérique**

#### Description du contenu

Ce module dédié à la préparation de la thématique « culture numérique » du QCM IRA se compose de ressources générales en ligne, de ressources indiquées en libre accès, d'une sélection d'articles de la revue de presse en lien avec cette thématique et d'exercices de validation des connaissances.

Des questions de culture numérique sont posées dans chacun des 5 QCM type IRA qui interviennent dans le cadre du module Public.

#### Estimation de la durée du module

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 10h.
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : entre 1h30 et 7h30.

## **Module Note de synthèse judiciaire - police**

### Description du contenu

Ressources : choix d'une méthodologie de notes de synthèse en fonction des concours préparés.

Activités : 6 entraînements pour chaque type de note (ENM, cas sur dossier/ police).

### Estimation de la durée du module

- Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 4h (méthodologie).
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : entre 5h et 40h.

## **Module Note de synthèse administrative**

### Description du contenu :

Ressources : choix d'une méthodologie de notes de synthèse en fonction des concours préparés.

Activités (accessibles selon les packs) :

- Pack Administration générale : 4 notes de synthèse tous concours (type attaché) + 2 en auto-entraînement (type attaché)
- Pack Haute administration : 4 notes de synthèse tous concours (type attaché) + 2 en auto-entraînement, 6 notes de synthèse INET, 6 notes de rapporteur

### Estimation de la durée du module

- Durée équivalent en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 4h (méthodologie).
- Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : entre 5h et 40h.

## **Module Anglais**

### Description du contenu

Ressources : des articles en anglais dans la revue de presse hebdomadaire et 1 à 4 sujets par mois (de septembre à avril) avec corrigé (commentaire écrit général).

Activités : 4 entraînements à l'oral en présentiel ou en classes virtuelles (sur inscription) avec un corrigé individuel remis à l'issue.

### Estimation de la durée du module

Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : entre 8h et 30h (si tous les textes sont étudiés).

Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : environ 4h.

## **Module Admission ENM**

### Description du contenu

Ressources : accès au module européen ou au module droit public (uniquement droit administratif), un fascicule en droit commercial, une session d'actualisations en présentiel en droit européen, en droit commercial, en droit social et droit international (3h par matière, septembre), une méthodologie de la mise en situation collective.

Activités : 2 épreuves en droit européen ou administratif, 2 épreuves en droit commercial, 2 simulations de la mise en situation collective, 2 entraînements à l'entretien (lors des sessions intensives ou à l'issue de l'admissibilité).

### Estimation de la durée du module

Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 80h.

Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : environ 15h.

## **Module Admission INET**

### Description du contenu

Ressources : accès à toutes les ressources du module européen, public, et politiques publiques.

Activités : 1 entretien individuel sur les questions relatives à l'Union européenne et sur le droit et la gestion des collectivités locales, 2 entretiens individuels (lors des sessions intensives ou à l'issue de l'admissibilité) et 2 mises en situation professionnelle collective (à l'issue des résultats de l'admissibilité).

### Estimation de la durée du module

Durée équivalente en enseignements (au regard du contenu rendu accessible sur la plateforme de e-learning) : 80h.

Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : environ 15h.

## **Module Admission Police**

### Description du contenu

Activités : 2 entretiens individuels (lors des sessions intensives sur inscription ou à l'issue de l'admissibilité) et 2 mises en situation collective (à l'issue des résultats de l'admissibilité).

### Estimation de la durée du module

Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : entre 1h et 4h.

## **Module Admission tous concours**

### Description du contenu

Activités : 2 entretiens individuels en fonction des concours préparés (lors des sessions intensives sur inscription ou à l'issue des résultats de l'admissibilité).

### Estimation de la durée du module

Durée estimative du travail à accomplir (dépend du nombre d'activités réalisées) : entre 1h et 2h.

## ***ANNEXE 5 : Grille tarifaire de la préparation intensive***

### **Dispositions générales**

La préparation aux concours en préparation intensive peut se faire grâce à la combinaison de différents modules à un tarif unitaire ou grâce à un « pack » de modules à un tarif préférentiel.

Uniquement lorsque le choix s'est porté sur un pack, des réductions, non cumulables, sont accordées :

1. Aux étudiants ayant suivi le semestre tremplin : réduction de 200 €
2. Aux étudiants inscrits à l'UPS-CY<sup>4</sup> : réduction de 20 %
3. Aux étudiants inscrits à l'Sciences Po Saint-Germain : réduction de 30 %.

Le tarif boursier (-30%) s'applique une fois l'une de ces réductions acquises, sous condition de justifications.

Les étudiants inscrits en master 2 Carrières judiciaires ou Carrières publiques de l'UPS bénéficient d'un tarif unique pour les packs Métiers de la justice, Métiers de la sécurité et de la défense et Haute administration, fixé à 450€ (150€ pour les étudiants boursiers).

Toute souscription à un pack donne également accès à une **revue de presse** hebdomadaire orientée vers les thèmes des principaux concours.

Pour tous les packs, possibilité de souscrire à une **offre « dernière chance »** : il s'agit de permettre des inscriptions au fil de l'eau à la plateforme de l'année en cours. L'étudiant a accès aux ressources et activités qui ont déjà été réalisées (en auto-entraînement, sans correction de copie pour les activités déjà passées) et aux éventuelles ressources et activités restant à venir. Les inscriptions se déroulent selon le calendrier indiqué à l'article 10. Le tarif « dernière chance » s'élève à 50% du prix du pack. Il donne en outre droit à la possibilité de souscrire à un pack de la plateforme de l'année suivante avec une réduction de 30%.

Pour tous les packs, **tarif redoublant** (applicable également aux inscrits via l'offre « dernière chance ») : 70% du prix du pack, avec le cas échéant application du tarif boursier.

---

<sup>4</sup> Pour les inscrits en 2020-2021.

## Tarifs unitaires des modules

La souscription à un module donne l'accès à l'intégralité du module, peu importe le concours préparé.

Module Culture générale	400 €
Module Civil	400 €
Module Pénal	400 €
Module Public	400 €
Module Politiques publiques	400 €
Module Note de synthèse judiciaire / police	300 €
Module Note de synthèse administrative	300 €
Module Européen	300 €
Module Finances publiques	300 €
Module Culture numérique	100 €
Module Anglais	100 €
Module Admission ENM	400 €
Module Admission INET	
– pour les non inscrits à la préparation intensive	800 €
– pour les inscrits à la préparation intensive	200 €
Module Admission police	150 €
Module Admission tous concours	100 €



## Tarifs des packs

	Extérieurs	Etudiants Sc. Po Saint-Germain	Etudiants UPS / CY <sup>5</sup>
<b>Pack Métiers de la justice</b>	<b>1600 €</b>	<b>1120 €</b>	<b>1280 €</b>
<i>Inscriptions tardives<sup>6</sup></i>	1200 €	840 €	960 €
<p>Ce pack permet de préparer l'ENM et les concours ENG.</p> <p>Il permet également de préparer à certaines épreuves de l'ENAP.</p> <p>Module Culture générale / Module Pénal (droit pénal-procédure pénale- droit pénal spécial, activités spécifiques) / Module Civil / Module Public (toutes ressources sauf droit administratif, activités spécifiques) / Module Européen / Module Politiques publiques (politiques de sécurité/pénitentiaire, politiques asile/immigration, politiques publiques générales) / Module Note de synthèse judiciaire-police.</p>			
<b>Pack Métiers de la justice +</b>	<b>1900 €</b>	<b>1330 €</b>	<b>1520 €</b>
<i>Inscriptions tardives<sup>7</sup></i>	1450 €	1000 €	1160 €
Pack métiers de la justice + module Anglais + module Admission ENM (dont droit administratif).			
<b>Pack Métiers de la sécurité et de la défense</b>	<b>1600 €</b>	<b>1120 €</b>	<b>1280 €</b>
<p>Ce pack permet de préparer les concours de l'ENSP et de l'EOGN.</p> <p>Il permet également de préparer à certaines épreuves ECA, AAM, ENAP, OFPRA/CNDA.</p> <p>Module Culture générale / Module Pénal (droit pénal-procédure pénale, activités spécifiques) / Module Public (toutes les ressources, activités spécifiques) / Module Européen / Module Politiques publiques (politiques de sécurité/pénitentiaire, politiques asile/immigration, politiques publiques générales, GRH/fonction publique) / Module Note de synthèse judiciaire/police, Module géopolitique.</p>			
<b>Pack Métiers de la sécurité et de la défense +</b>	<b>1750 €</b>	<b>1225 €</b>	<b>1400 €</b>
Pack métiers de la sécurité et de la défense + module Anglais + module Admission police			

<sup>5</sup> Inscrits pour l'année 2020-2021.

<sup>6</sup> Selon calendrier figurant à l'article 10.

<sup>7</sup> Selon calendrier figurant à l'article 10.

<b>Pack Haute administration</b>	<b>1800 €</b>	<b>1260 €</b>	<b>1440 €</b>
<i>Inscriptions tardives<sup>8</sup></i>	<i>1350€</i>	<i>945€</i>	<i>1080€</i>
<p>Ce pack permet de préparer le concours d'administrateur territorial (INET) ainsi que le concours des IRA.</p> <p>Il permet également de préparer à certaines épreuves des concours des assemblées et conseiller TA / CAA.</p> <p>Module Culture générale / Module Public (toutes les ressources, activités spécifiques) / Module Politiques publiques (toutes ressources, activités spécifiques) / Module Finances publiques / Module Européen / Module Culture numérique / Module Note de synthèse concours administratifs (toutes ressources et toutes activités).</p>			
<b>Pack Haute administration +</b>	<b>1950 €</b>	<b>1365 €</b>	<b>1560 €</b>
<i>Inscriptions tardives<sup>9</sup></i>	<i>1460€</i>	<i>1020€</i>	<i>1170€</i>
Pack Haute administration + module Anglais + module Admission INET			
<b>Pack Administration générale</b>	<b>1200 €</b>	<b>840 €</b>	<b>960 €</b>
<p>Ce pack permet de préparer le concours des IRA.</p> <p>Il permet également de préparer certaines épreuves des concours d'attachés.</p> <p>Module Public (toutes les ressources, activités spécifiques) / Politiques publiques (toutes les ressources, activités spécifiques) / Module Finances publiques (toutes les ressources, activités spécifiques) / Module Européen / Module Culture numérique / Module Note de synthèse administrative (toutes ressources, activités spécifiques).</p>			
<b>Pack Administration générale +</b>	<b>1250 €</b>	<b>875 €</b>	<b>1000 €</b>
Pack Administration générale + module Admission tous concours			

Toute souscription à un pack donne également accès à une revue de presse hebdomadaire orientée vers les thèmes des principaux concours.

Le choix d'un pack donne accès à un module de consolidation des bases en économie.

La préparation intensive propose également un abonnement d'un an à la bibliothèque numérique territoriale proposée par Cyberlibris. L'i-EPrépa ne proposant pas des fascicules et des cours systématiques, mais reposant essentiellement sur un rythme soutenu d'entraînements, les inscrits ont ainsi accès à un catalogue de plusieurs centaines d'ouvrages numériques couvrant les matières et les épreuves de l'ensemble des concours administratifs et judiciaires préparés par l'i-EPrépa, sélectionnés auprès d'éditeurs spécialisés (Dalloz, Francis Lefebvre, Dunod Gualino...).

<https://www.cyberlibris.com/bnt.html>.

→ Tarif Cyberlibris : 35 €

<sup>8</sup> Selon calendrier figurant à l'article 10.

<sup>9</sup> Selon calendrier figurant à l'article 10.